

Aux Municipalités  
des communes du Nord vaudois

Yverdon-les-Bains, le 22 décembre 2017

## **Plan directeur régional pour le Nord vaudois (PDR) light : infolettre no. 8**

Madame, Monsieur le Syndic,  
Mesdames, Messieurs les Municipaux,

La fin de l'année approche à grands pas et il est temps de dresser l'état de situation concernant le Plan directeur régional (PDR) light pour le Nord vaudois.

Comme annoncé dans notre dernière infolettre d'il y a une année, le début 2017 a été consacré à la consultation intermédiaire des Municipalités et des services cantonaux du volet stratégique et des mesures opérationnelles du PDR.

Cette étape a révélé l'importance d'une bonne coordination des mesures régionales et des mesures concernant le périmètre d'agglomération AggloY et ses communes partenaires.

Enfin, depuis l'adoption par le Grand Conseil de la 4<sup>e</sup> révision du Plan directeur cantonal, le Conseil d'Etat a pu envoyer en juillet le projet à la Confédération pour approbation, attendue pour début 2018.

Cela a permis au Comité de pilotage du PDR d'adopter lors de sa séance du 22 août le chapitre révisé concernant les réserves dans les centres et de valider l'envoi pour l'examen préalable moyennant quelques ultimes adaptations.

Ainsi, le PDR light est à l'examen préalable dans les services cantonaux qui devraient fournir leurs avis dans le cadre du rapport effectué par le SDT d'ici fin février 2018. C'est une étape importante et nous nous en réjouissons !

Par contre, la révision de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et des constructions (LATC) n'a pas encore été traitée par le Grand Conseil. Cette révision déterminera au final la procédure d'approbation de notre PDR. L'ADNV a plaidé pour que cette compétence soit attribuée aux exécutifs et nous sommes impatients de connaître au final la décision du Parlement vaudois.

2018 devrait être l'année de la mise sous toit définitive du PDR et de son approbation, mais dans l'intervalle, nous vous souhaitons, Mesdames, Messieurs les Syndics, Mesdames, Messieurs les Municipaux, une Excellente fin d'année et formons tous nos souhaits de santé, d'énergies, de joies, de succès et de réussites dans vos projets !

**Association pour le Développement  
du Nord Vaudois (ADNV)**



Yves Pellaux  
Président du COPIL PDR